

PV DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du mercredi 8 octobre 2025 à 19h

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 octobre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nathalie BISIGNANO, Maire, dans la salle du Conseil Municipal.

Date de la convocation : 02 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10 votants : 10

Présents : Nathalie BISIGNANO, Christelle CORDIER (arrivée à 19h30), Bernadette DENIS, Nicolas DI NUCCI, Laetitia DULAC, Franck DURET, Pierre ECKERT, Corinne FONTAN, Jean-Marc PRAMAYON, Myriam VILLUENDAS.

Excusés : Chrystel SCHNEIDER (pouvoir à Myriam VILLUENDAS)

Secrétaire de séance : Nicolas DI NUCCI

La séance du Conseil commence à 19h07.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2025

Le procès-verbal de la séance précédente a été approuvé à 8 voix pour et 1 abstention (Corinne FONTAN) qui était absente lors de la séance concernée.

2. Prise en charge des frais de mission pour déplacement temporaire

Considérant que les agents et les élus peuvent être amenés à suivre des formations et à assister à des réunions d'information hors cadre du CNFPT, Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer favorablement sur le remboursement de tous les frais réellement engagés par les agents et élus dans le cadre des missions liées à un déplacement professionnel ou des missions liées à toutes les actions de formation, sur présentation des pièces justificatives et, pour ce faire, de prévoir au budget les crédits nécessaires.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération

3. Devis terrassement VRD Ferme Jomet

Suite à l'annulation du devis de terrassement pour les viabilisations de la ferme Jomet et après nouvelle consultation réglementaire de 3 différentes entreprises, Madame le Maire informe que, après analyse des différentes propositions, l'offre la moins disante est celle de l'entreprise Millet pour un montant de 37 009.60€ HT. Elle propose donc au Conseil Municipal qui a été destinataire des offres et de l'analyse en amont de la séance, de valider ce devis pour engager les travaux.

Le Conseil Municipal valide à 8 voix pour et 1 abstention (Laëtitia Dulac) le devis de l'entreprise Millet et autorise Madame le Maire à signer toutes pièces inhérentes à la réalisation des travaux.

4. Questions diverses

- Prise de fonction de notre nouvelle secrétaire qui sera présente au prochain conseil, nous lui offrirons le verre de bienvenue.
- Information sur le devis de viabilisation d'Enedis pour la ferme Jomet. Possibilité de commencer les travaux de terrassement avant l'intervention d'Enedis. Travaux à faire avant le 09/02 (13 417€ TTC). Le conseil municipal prend acte de ce devis.
- Compte rendu de rencontre avec les acheteurs de la ferme Jomet qui ont demandé une réunion suite à l'annonce des délais Enedis (Réunion prévue avec les concessionnaires pour mettre en place le planning des travaux).
- Octobre rose et succès de la marche nocturne de Lurcy en Fête : plus de 50 personnes ont participé.
- Problématique de présence de PFAS dans l'eau du robinet. Réunion avec le syndicat d'eau potable mercredi 15 octobre à 19h heures à Saint-Trivier-sur-Moignans.
- Le second passage du fauchage des bas-côtés de la commune a été réalisé fin septembre.
- Fermeture réseau cuivre – prévu pour 2029 (Orange et SIEA). Parce que le réseau est trop coûteux à entretenir et énergivore (consomme 3x plus que la fibre). Dépose du matériel (réseau et poteaux après l'arrêt de tous les services en juin 2029).
- Fin aussi programmée des réseaux 2G (fin 2026) et 3G (fin 2028).
- AG du Sou des écoles publiques de Montmerle sur Saône – Bilan très positif.
- SMIDOM – Augmentation des tarifs sur 3 ans (environ 20%). Augmentation de la facture payée moyenne 5% sur 3 ans. Utilisation des PAV en forte hausse (+45%). Baisse des ordures ménagères (5% en volume)
- Problème d'eau stagnante sur une parcelle. Une dernière tentative de médiation avant d'envisager d'autres recours est proposée. Nicolas DI NUCCI et Pierre ECKERT iront trouver le propriétaire.
- Arbre sur une limite de parcelle et de domaine public : un accord de principe est donné mais le conseil demande un second devis.
- Décision de déplacer le conseil à 19h30 au lieu de 19h à la demande de Christelle CORDIER. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- Demande de mise en place d'un sapin pour Noël par l'association Lurcy en Fête.

Clôture de la séance à 20h50.

Le Maire,
Nathalie BISIGNANO



Le secrétaire de séance,
Nicolas DI NUCCI

